

# Le coût et le contenu des poubelles des Lozériens passé au crible

ML 23 fév 2023

## ENVIRONNEMENT

Une étude initiée par le Syndicat départemental d'énergie et d'équipement.

Mercredi 1<sup>er</sup> février, la commission environnement du SDEE (Syndicat départemental d'énergie et d'équipement) s'est réunie, sous la présidence d'Alain Astruc, pour faire un point sur le coût de traitement des déchets et le contenu des poubelles. La matinée a débuté par une présentation des performances et des coûts de gestion des déchets. En Lozère, le budget annuel 2021 du SPGD (Service public de gestion des déchets), incluant l'ensemble des opérations de prévention, collecte, tri, valorisation, traitement et élimination des déchets ménagers et assimilés, s'élève à 11,60 M€. Ramené au coût par habitant, cela représente 103 € par habitant, contre 109 € en France et 131 € dans la Région Occitanie. Ces prestations sont assurées par les 11 structures intercommunales à compétence collecte, en lien étroit avec le SDEE qui assure la compétence traitement sur l'ensemble du département.

### Améliorer la gestion

L'analyse, menée par le bureau d'études Adekwa, souligne des coûts de gestion maîtrisés et situés dans la moyenne basse, grâce notamment à la présence du site de traitement et de stockage des déchets du Rédoundel, géré en régie par le SDEE, qui permet une maîtrise des coûts et leur relative stabilité à long terme. Le site a en effet vu son autorisation préfectorale d'exploitation renouvelée, en juin dernier, pour 30 ans. Les ordures ménagères représentent le premier poste de dépenses dans



La commission environnement du SDEE a pris connaissance des résultats de l'étude.

DR

la gestion des déchets, à hauteur de 43 % (5,10 M€), suivi par la gestion des apports en déchèteries 22 % (2,60 M€), et la gestion des recyclables 18 % (2 M€). Avec la hausse des coûts de traitement, due notamment à la forte augmentation de la TGAP (Taxe générale sur les activités polluantes), payée sur les tonnages enfouis en décharge, dif-

férentes pistes ont été abordées, en concertation avec les collectivités gestionnaires à compétence collecte, pour améliorer la gestion du service dans les années à venir sans faire exploser la facture. Parmi elles, l'adaptation des tournées de collecte, le développement de nouvelles filières de valorisation, ou encore le renforcement du geste de tri

et des actions de sensibilisation. La matinée s'est poursuivie par la présentation des résultats de la campagne de caractérisation des ordures ménagères et de bennes de tout-venant de déchèteries menée par le SDEE, avec l'appui du bureau d'études Verdicité, entre novembre 2021 et juillet 2022. La dernière analyse du contenu des poubelles remontait à 2010, il était donc nécessaire d'en refaire une pour mesurer l'efficacité des actions visant à réduire la quantité de déchets produits sur le territoire, ainsi que les performances de tri. Si la quantité de déchets ménagers a diminué entre 2010 et 2022, en passant de 290 kg par habitant et par an à 254 kg, près des trois quarts du contenu de la poubelle noire pourrait encore être détourné et valorisé, dont 36 % de déchets compostables ou issus du gaspillage alimentaire, et 30 % de déchets qui pourraient être orientés vers la collecte sélective.

## Des efforts sur le tri des recyclables

**CONCLUSIONS** En conclusion de son analyse, le bureau d'études Adekwa souligne que « *des efforts restent donc à poursuivre sur le tri des recyclables pour respecter les objectifs régionaux et nationaux, car ils sont encore beaucoup trop présents dans la poubelle noire (environ 80 kg par an et par habitant), alors que les circuits et filières de recyclage sont opérationnels et bien moins coûteux que la filière de traitement des ordures ménagères. La réflexion sur le tri à la source des biodéchets en vue d'une valorisation organique doit également se poursuivre, même s'il apparaît clairement que la réduction du gaspillage alimentaire et la promotion du compostage individuel restent des pistes à privilégier sur un territoire majoritairement rural comme la Lozère. Dans un double intérêt de développement durable et de maîtrise des coûts* ».